

## FINANCES

L'action du Canadian Pacific Railway a été en évidence, cette semaine; une demande active l'a poussée à 239½. Le Soo a avancé également; il s'est vendu 135½. D'autres valeurs actives ont été le Rio, le Toronto Railway, le Power, le Stéel, le Canada Cement.

\* \* \*

Les compensations des banques sont en forte augmentation, cette semaine. Pour le mois d'octobre, elles ont été les suivantes: en 1911, \$217,715.346; en 1910, \$180,559,232, et en 1909, \$140,602,161.

\* \* \*

Le commerce total du Dominion, pendant le premier semestre de l'exercice fiscal en cours, s'est élevé à \$400,270,855; il est en augmentation de \$40,000,000 par rapport aux six premiers mois du dernier exercice fiscal. Les importations, pour la même période, se chiffrent par \$258,406,094, en augmentation de \$35,000,000. Les exportations de produits domestiqués, ont été de \$129,606,972, et celles des produits étrangers, de \$12,257,779; ce qui représente des augmentations respectives de \$2,000,000 et de \$3,000,000.

Le commerce de septembre forme un total de \$69,868,429; il est en augmentation de \$5,250,000 par rapport au mois de septembre de l'année dernière.

\* \* \*

Une somme de \$1,000,000 en or a été retirée du trésor à New-York, pour l'expédier au Canada. C'est à cette expédition qu'il faut attribuer une baisse du change sur New-York à Montréal, à la fin de la semaine dernière.

Depuis le commencement de l'année jusqu'à date les envois d'or monnayé des Etats-Unis au Canada s'élèvent à \$16,300,000.

Le Detroit United Ry. a déclaré un dividende de 1¼ pour cent payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

La Banque d'Hochelaga a déclaré un dividende de 2¼ pour cent payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 16 novembre.

La Banque de Toronto a déclaré un dividende de 2¾ pour cent payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Les directeurs de la Blangas Company of Canada Limited ont déclaré un dividende trimestriel de 1¾ pour cent sur le stock de préférence de cette compagnie pour le trimestre terminé le 31 octobre.

\* \* \*

La Canadian Pacific Railway Company a publié l'état suivant de ses recettes et de ses dépenses:

	Du 1er juillet au
	Septembre 1911.
Recettes brutes . . . . .	\$10,049,084.97
Dépenses . . . . .	6,131,638.17
Préferts nets . . . . .	\$ 3,917,446.80
	* * *
	\$ 11,696,046.14

\* \* \*

En septembre 1910, les profits nets étaient de \$3,911,590.64, et du 1er juillet au 30 septembre 1910, il y eut un profit net de \$11,087,891.56. Les gains des profits nets cette année, pour les périodes considérées par rapport aux mêmes périodes de l'année dernière sont donc respectivement de \$5,847.16 et de \$608,154.58.

Pendant le mois dernier, les revenus de la poste de Montréal se sont élevés à \$102,027.96, en augmentation de \$11,979.87 par rapport au mois de septembre 1910. Cette somme se décompose comme suit: recettes de ventes, \$93,339.53; permis, \$3,222.10; affranchissement de journaux, \$5,411.66; location de boîtes, \$54.67.

\* \* \*

Pendant le mois de septembre, les revenus de l'Intérieur se sont élevés à \$800,734.30, contre \$640,104.32 pendant le même mois en 1910, soit une augmentation de \$160,630.

\* \* \*

D'après R. G. Dun & Co., les faillites aux Etats-Unis, la semaine dernière, ont été de 268 contre 256, la semaine précédente et 257 pendant la semaine correspondante de l'année dernière.

Les faillites au Canada ont été de 24, le même nombre que la semaine précédente, contre 33 pendant la semaine correspondante de l'année dernière.

Parmi les faillites aux Etats-Unis, 99 figurent pour un passif de \$5,000 ou plus. Le passif des faillites commerciales enregistrées jusqu'à présent pour le mois d'octobre forme un total de \$13,669,911, contre \$15,009,940 pour la même période, l'année dernière.

\* \* \*

Nous lisons dans la lettre-circulaire de McCuaig Bros & Co., à la date du 26 octobre:

Les affaires locales, au cours de la semaine dernière, ont été plutôt calmes, à part quelques exceptions; mais le ton continue à être fort. Cette condition a été grandement favorisée par le marché de l'argent; des taux plus bas pouvant avoir lieu, l'année prochaine, il semble probable que les prix s'amélioreront encore. La situation à l'étranger ne cesse pas de donner des inquiétudes, et comme l'estimation des récoltes de l'ouest semble avoir été faite assez exactement, il semble qu'il y ait peu à craindre des circonstances défavorables. Ce qu'il y a de plus frappant dans les affaires de la semaine, c'est la forte vente d'actions du Cement. L'action du Detroit a provoqué aussi beaucoup d'intérêt.

Le rapport annuel de la Quebec Railway, Light, Heat & Power Company, pour l'année terminée le 30 juin, indique une augmentation de 11 pour cent des recettes brutes, tandis que le taux d'augmentation des frais d'opération n'est que de 2.7 pour cent. Les recettes nettes s'élèvent à \$618,219, en augmentation de près de 30 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Le revenu fourni par les compagnies subsidiaires ajouté, déduction faite des frais de \$456,329 et des deux dividendes trimestriels s'élevant à \$199,990, il reste un surplus de \$62,328. On voit donc que sur la base d'un dividende de 4 pour cent pour l'année entière, la compagnie serait en déficit de \$137,000. Toutefois le Transcontinental Railway, une fois terminé, fournira une bonne source de revenus à cette compagnie.

\* \* \*

De la Revue de J. S. Bache & Co., New-York, nous extrayons le passage suivant:

Le procès intenté par le gouvernement des Etats-Unis à la Steel Corporation a été une surprise. Les gérants de cette compagnie croyaient que cette poursuite était seulement à l'état de projet. On peut envisager cependant la situation avec calme. Cette corporation a 1,500,000,000 d'actions et d'obligations, et une dissolution complète aboutirait à une séparation en plus de cent compagnies indépendantes.

Au cours des dix dernières années, la Steel Corporation a augmenté sa capacité de 100 pour cent et ses exportations d'un total énorme... Beaucoup de gens réfléchis croient que la poursuite du gouvernement échouera. Mais même dans le cas d'une dissolution, les valeurs ne peuvent pas être annihilées en grande proportion, et les actionnaires de la Corporation ne doivent pas s'effrayer au point de disposer à perdre des valeurs qu'ils détiennent.